

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

1902

Edition PDF du 28 février 2011 Les articles mis en ligne depuis DP 1901 du 21 février 2011



Dans ce numéro

La Suissitude (André Gavillet)

La politique, ce n'est pas l'art de porter un T-shirt rouge et blanc

La coquille vide de la concordance (Jean-Daniel Delley)

Les déclarations des présidents des partis gouvernementaux sont opportunistes et contradictoires

L'épargne-logement ou la troisième voie coopérative (Albert Tille)

Une alternative à la chimère de la propriété individuelle pour encourager la construction

Quand les peuples de l'Helvétistan se réveilleront (Jean-Daniel Delley)

Quel prix à payer pour le siège suisse au Conseil des gouverneurs du FMI?

La Suissitude

André Gavillet • 23 février 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16733

La politique, ce n'est pas l'art de porter un T-shirt rouge et blanc

Tels les fans de Roger Federer qui sur les gradins, voulant que leur soutien soit criardement visible, se maquillent aux couleurs nationales – joues vermillon et bec en blanc –, les partis politiques de la droite s'habillent aux couleurs du drapeau suisse.

L'UDC a sorti sa collection «élections fédérales». La ligne est simple comme le slogan «les Suisses votent UDC». Affirmation qui a l'évidence d'un constat: les étrangers n'ont pas le droit de vote, et la force d'un jugement: ceux qui ne votent pas UDC ne sont pas de vrais Suisses. Le PDC est moins excessif, il affiche: «sans nous, pas de Suisse», ce qui fait fâcheusement penser à la formule ayant cours sous l'Ancien Régime: «pas d'argent, pas de Suisses». Le PLR, qui se distingue par sa défense obstinée du secret bancaire et qui relaie les choix d'économiesuisse, prétend agir «par amour de la Suisse», car on peut aimer une riche héritière apparemment pour elle-même alors qu'on convoite son argent.

La similitude des références patriotiques, qui a frappé tous les commentateurs, n'est pas due au hasard. Elle intervient au moment où l'Union européenne nous contraint à des choix, quel que soit le processus de rapprochement. Or l'UDC a une fois pour toutes, sans équivoque, opté pour l'indépendance sans perte de souveraineté, mais au prix et au risque de l'isolement. Les autres partis bourgeois doivent convaincre, en comparaison, de leur patriotisme.

La Suisse des multinationales et des grandes banques mondialisées réinvente la Suisse primitive, dont les mythes avaient déjà servi au radicalisme de la fin du 19e siècle. On joue des supplémentaires historiques. On donne dans la suissitude.

Identité

Le débat politique n'a rien à gagner à ce remake: le fils Tell a grandi, et son père touche l'AVS. En revanche, doit être repris le travail de relecture de notre histoire, que l'échec de 1992 a provisoirement ralenti. La Suisse s'est construite non pas par le repliement sur elle-même, mais par l'ouverture, à la source des grandes vallées alpines. Les cols n'ont jamais été des obstacles mais une invite à voir de l'autre côté. De même, la construction de la Suisse économique s'est faite avec l'apport de l'étranger en inventions, en capitaux, en

travailleurs.

Confédéral

Une caractéristique de notre histoire qui doit être mise en valeur sans complaisante suissitude.

L'originalité historique de la Suisse, c'est sa capacité à sauvegarder l'alliance confédérale, malgré les affrontements entre cantons campagnards et cités, malgré les guerres de religion, malgré l'exploitation des bailliages.

La rivalité des cantons, leur égoïsme n'a pas rompu l'intérêt commun, celui de l'alliance. D'où l'importance donnée à l'arbitrage et le sens politique attribué à la loyauté. Même si le concept quasi militaire de l'alliance est dépassé, l'intérêt commun s'exprime dans la loyauté confédérale.

L'Union européenne s'est plainte des conditions fiscales offertes par des cantons abusant de leur autonomie. Elle y voit une concurrence déloyale. Le reproche devrait nous toucher en fonction même de notre histoire.

Nous n'avons pas avec l'Union un accord de type confédéral, mais le lien est assez fort pour que nous appliquions à cet étroit partenaire l'obligation de loyauté européenne. L'indépendance, c'est aussi l'interdépendance.

La coquille vide de la concordance

Jean-Daniel Delley • 27 février 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16758

Les déclarations des présidents des partis gouvernementaux sont opportunistes et contradictoires

Les membres d'un cartel se mettent d'accord pour se partager un marché et en empêcher l'accès à d'autres concurrents. Une définition qui semble convenir aux partis gouvernementaux à propos de la composition du Conseil fédéral.

Interviewés par la Neue Zürcher Zeitung², leurs présidents ne jurent tous que par la formule traditionnelle: deux sièges pour chacun des trois grands, un siège pour le quatrième. Et tous se reconnaissent dans le principe de la concordance «qui a fait ses preuves». Pourtant Toni Brunner ne cache pas son attrait pour l'élection populaire du collège l'UDC a lancé une initiative populaire dans ce sens – et Christophe Darbellay, fidèle à sa stratégie de fédérer l'ensemble des petits partis sous l'égide du PDC, annonce qu'il réélira Eveline Widmer-Schlumpf, actuelle cinquième roue du char, en décembre prochain.

Même réduite à la portion congrue de la règle de trois, la concordance n'est plus qu'un slogan qui cache mal les ambitions des partis. A chaque occasion, l'UDC cherche à chaque occasion à placer l'un des siens, au détriment de la concordance proportionnelle; de même le PDC, qui digère mal sa place de

petit dernier et lorgne avec constance sur le deuxième siège radical. Depuis 2003 et l'élection de Christoph Blocher, la composition du gouvernement obéit aux aléas d'élections où prime le chacun pour soi.

La cohésion du collège gouvernemental souffre de cet effritement de la concordance, un effritement qui ne facilite pas le soutien parlementaire aux projets de l'exécutif. La concordance, qui apparaît aujourd'hui comme un rituel dépassé, a émergé historiquement pour répondre au fractionnement du paysage politique. Elle seule a permis de construire des majorités et d'affronter le scrutin populaire.

L'historien Urs Altermatt rappelle à juste titre que l'intégration des partis au sein du Conseil fédéral n'a pas obéi à la règle de la proportionnalité (NZZ du 23 février). Lorsque les radicaux offrent une place aux conservateurs en 1891, c'est parce que ce parti a explicitement manifesté sa disposition à collaborer à la construction de l'Etat fédéral. Lorsqu'à leur tour les socialistes obtiennent un siège en 1943, c'est parce que la paix du travail a été signée et qu'ils ont banni de leur programme la lutte des classes et adhéré à la défense nationale. Et non par le seul fait de leur score électoral: en 1928 déjà ils récoltaient autant de voix que les radicaux et devenaient peu après le premier parti du pays.

La concordance constitue un mode de gouvernement qui tient compte tout à la fois de la diversité du pays et de la logique des institutions. Elle implique une volonté de collaborer aux décisions collectives, sans pour autant gommer les divergences ni interdire une opposition occasionnelle.

Par contre elle ne peut que dépérir si l'un ou l'autre des partis gouvernementaux récuse ces règles du jeu et dénigre systématiquement ses adversaires. L'UDC porte la responsabilité première de ce délitement, un délitement dont elle se nourrit pour s'ériger en seule défenderesse des intérêts du pays. Les autres partis gouvernementaux ne sont pas pour autant innocents, eux qui persistent à lui garantir une responsabilité exécutive qu'elle se refuse à assumer.

Ce parti n'a plus sa place au sein du Conseil fédéral. Comme autrefois les autres formations aspirant à diriger la Suisse, il doit d'abord renoncer à sa posture d'opposition systématique. Et admettre que la Suisse ne peut survivre dans un splendide isolement et que la souveraineté ne s'exerce aujourd'hui qu'en partenariat avec la communauté européenne et le monde. A défaut de lui imposer ces conditions, les partis réellement gouvernementaux se condamnent à une cohabitation qui minent leur crédibilité.

L'épargne-logement ou la troisième voie coopérative

Albert Tille • 27 février 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16750

Une alternative à la chimère de la propriété individuelle pour encourager la construction

Le <u>Conseil fédéral</u> ³ s'allie à la majorité des cantons et à la gauche parlementaire pour rejeter la double initiative des milieux immobiliers sur l'épargne-logement. Les allégements financiers proposés diminueraient les recettes publiques et favoriseraient les hauts revenus sans permettre aux ménages modestes d'accéder à la propriété.

Le Conseil des Etats se saisit du dossier lors de la session de printemps. Le contenu des débats est programmé. Il offrira une plaisante inversion des rôles. Les partisans des initiatives, ou d'un éventuel contre-projet, montreront comme il est souhaitable, social et légitime d'être propriétaire de son foyer. A ces sentiments généreux, la gauche opposera les arguments froidement techniques du gouvernement sur l'inefficacité des mesures proposées.

<u>Anita Thanei</u> ⁴ , socialiste zurichoise et présidente de l'Asloca alémanique suggère une sorte de contre-projet social, le dévelppement des coopératives d'habitation. Loger dans un bâtiment coopératif est un statut hybride, entre ceux de locataire et de propriétaire. Il faudrait, demande la conseillère nationale, rétablir les subventions fédérales directes aux logements sociaux prévues par la <u>loi</u> 5 et qui ont été supprimées pour raison d'économies.

L'idée coopérative n'est pas neuve. Elle est née pour venir en aide aux ouvriers de la révolution industrielle, exploités par *«Monsieur Vautour»*, synonyme de propriétaire abusif dans la France du 19e siècle. En Suisse, le mouvement démarre vraiment après la première guerre mondiale. Il contrôle aujourd'hui 160'000 logements, soit 5% du marché. On en compte 20'000 en <u>Suisse romande</u> ⁶ . dont 11'800 dans le canton de Vaud et 5'900 à Genève.

Les coopératives d'habitation se conçoivent comme la <u>troisième</u> <u>voie 7</u> entre propriétaire et locataire. Mais elles représentent une force dispersée en 1'500 sociétés. L'Association suisse pour l'habitat, qui les fédère, offre des conseils juridiques, des cours de formations et des experts. Elle gère une centrale

d'émission pour prélever des fonds à des conditions avantageuses. Avec les autres maîtres d'œuvre d'utilité publique, elle pilote «<u>fédérhabitation</u> ⁸ » qui intervient auprès des autorités fédérales, cantonales et communales.

Ce lobby peut compter certains succès à son actif, spécialement dans les cantons. Mais il n'a pas le poids de celui des propriétaires. Les demandes de subventions fédérales restent souvent lettre morte 9. Le récent crédit-cadre 10 de 1,4 milliard pour l'encouragement de l'offre de logements, que seul le groupe UDC a rejeté, ne doit pas faire illusion. Il s'agit seulement d'une garantie d'emprunt qui ne coûte pas un centime à la caisse fédérale.

Avec une offre de 5% de logements, la troisème voie coopérative n'est pas à dédaigner. Pour devenir un grand promoteur capable d'influencer le marché plombé par la pénurie, la fédération de 1'500 sociétés pourrait s'inspirer du vaste regroupement effectué depuis les années 60 par les coopératives de consommation. Avec l'efficacité que l'on sait.

Quand les peuples de l'Helvétistan se réveilleront

Jean-Daniel Delley • 25 février 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16741

Quel prix à payer pour le siège suisse au Conseil des gouverneurs du FMI?

Les soulèvements populaires dans les pays arabes mettent en évidence les contradictions des Etats occidentaux qui, pour des raisons économiques et stratégiques, ont soutenu jusqu'au bout des dictateurs aujourd'hui déchus ou sur le départ. Si demain les peuples de l'Asie centrale renversaient leurs tyrans corrompus, la Suisse se trouverait dans une situation tout aussi embarrassante.

En 1992, le peuple approuve l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods -Fonds monétaire international et Banque mondiale. Mais Otto Stich, alors patron des finances fédérales, ne se contente pas de ce succès; il aspire à un siège au sein du Conseil des gouverneurs, l'organe exécutif de ces organisations. Un siège qu'il obtient après avoir constitué un groupe avec la Pologne, la Serbie et d'anciennes républiques soviétiques de l'Asie centrale : le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Kirghizstan, le Turkmenistan et l'Azerbaïdjan. D'où le surnom

d'Helvétistan accolé à ce groupe. Une réforme récemment envisagée par le FMI risque de faire perdre son siège à notre pays qui, aussitôt, renforce son groupe en accueillant le Kazakhstan.

Dans la foulée, la Confédération inaugure des programmes de développement 11 dans certains de ces pays pour faciliter la transition démocratique (Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizstan). Car la démocratie est à la peine dans ces ex-républiques soviétiques. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le site d'Amnesty International 12: dictatures camouflées en régime présidentiel, violation des droits fondamentaux, absence de libertés politiques, contrôle de l'économie nationale par la clique au pouvoir, enrichissement personnel et pauvreté pour la majorité de la population.

Cette captation de la richesse par les familles au pouvoir trouve parfois des débouchés helvétiques. Ainsi la fille du président kazakh Nazarbaiev et son oligarque de mari ont acquis récemment à Genève une villa pour près de 75 millions de francs. La fille aînée du président ouzbek Karimov, à la tête d'un empire industriel, a trouvé logement à son goût sur la colline de Cologny, à Genève 13, moyennant plus de 18 millions. La fille cadette, sa voisine au bout du lac, moins modeste, a déboursé 43 millions. La Suisse, ses quartiers résidentiels et ses banques attirent visiblement des fortunes asiates trop considérables et trop rapidement acquises pour être honnêtes. Et depuis le 1er janvier 2011, ces acquisitions immobilières peuvent se faire en toute discrétion puisqu'elles ne sont plus publiées dans la Feuille d'avis officielle, par décision du législateur 14.

Le prestige d'un siège de gouverneur au FMI et notre soif de pétrole et de gaz en provenance de l'Asie centrale justifient-ils la caution apportée à ces prédateurs? Et notre effort de coopération dans ces régions suffit-il à contrebalancer la saignée qu'imposent ces derniers à leurs peuples? Nous serions inspirés de débattre de ces questions avant qu'elles ne s'imposent brutalement.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

- 1. http://www.domainepublic.ch/pages/1902#
- 2. http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/hat_die_konkordanz_zukunft_1.9555424.html
- 3. http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=37760
- 4. http://www.anitathanei.ch/index.php?p=wohnen
- 5. http://www.admin.ch/ch/f/rs/c842.html
- 6. http://www.ash-romande.ch/accueil.htm
- 7. http://www.wohnbund.ch/documents.html
- 8. http://www.wohnbund.ch/home.html
- 9. http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20094305
- 10. http://www.parlament.ch/F/Suche/pages/legislaturrueckblick.aspx?rb_id=20100067
- 11. http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Activites/Cooperation_avec_l_Europe_de_l_Est
- 12. http://www.amnesty.org/fr
- 13. http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/5852a100-3a15-11e0-a835-e7080bc08d18/Gen%C3 %A8ve_centre_de_lempire_Karimov
- 14. http://emploi.letemps.ch/Facet/print/Uuid/9019e094-241c-11e0-966d-7e07ae9483e3/A_Gen %C3%A8ve_le_secret_immobilier_irrite